

**CHANTIER**

Le pôle animation d'Aspet

Page 3

**MASSIF DU CAGIRE**

Suivi des populations

Page 3

**ZONE CYPRINICOLE**

Carnassiers « marqués »

Page 7

**LAMARTINE**

Récifs artificiels

Page 8

# Je pêche !

**FEVRIER 2012****LE JOURNAL DU PÊCHEUR HAUT-GARONNAIS****EDITORIAL****La voie de la modernité**

Le maintien des effectifs de pêcheurs dans notre département est exceptionnel en regard de l'érosion qui existe au niveau national. Nous y voyons un signe d'encouragement à poursuivre nos orientations de gestion piscicole et de promotion du loisir pêche.

C'est grâce au travail d'équipe des administrateurs de la Fédération et des AAPPMA en relation avec le personnel salarié que nous obtenons ces bons résultats et je profite de cette tribune pour les remercier. Notre projet associatif s'affine et se modernise chaque année.

S'agissant de la promotion de notre loisir, nous essayons d'optimiser les parcours spécifiques actuels tout en recherchant de nouveaux sites permettant découverte et apprentissage de la pêche dans une optique éducative.

Les travaux de réalisation de rampes de mises à l'eau pour bateaux et de pontons handpêche se poursuivent.

Notre implication dans la gestion des milieux aquatiques est effective et diversifiée ; nous amplifions nos programmes sur la connaissance des populations piscicoles en 1ère et 2ème catégorie, en interne, mais aussi en partenariat avec les scientifiques de l'ENSAT. De nouveaux aménagements du milieu et de l'habitat de la faune piscicole sont à l'étude : ils permettront d'assurer nos missions de restauration de la continuité écologique dans le respect de la biodiversité.

Enfin notre adhésion au schéma politique pluriannuel de la FNPF nous engage dans la voie de la modernité. L'objectif fixé est la promotion de la pêche associative dans un monde en perpétuelle évolution. Nous devons nous adapter et répondre aux nouvelles demandes. Une obligation désormais incontournable.

Notre Fédération, grâce à tous ses acteurs militants est forte et saura sans nul doute relever ce défi.

Au nom du Conseil d'Administration,  
**Norbert Delphin**

Président de la Fédération des Associations Agréées de la Haute-Garonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

## Journée Nationale de la Pêche le dimanche 3 juin 2012

# Venez nombreux !

[www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

# SUR LE TERRAIN DES AAPPMA

## LUCHON

### Le Canal d'Antignac fonctionnel

Lancé en 2003 après constat de l'état d'abandon du milieu, le projet de réhabilitation du canal (ou « ruisseau », pour les puristes...) d'Antignac envisageait en terme d'actions, l'élagage de la ripisylve et l'amélioration de l'habitat de la truite afin que cet affluent de la rivière la Pique retrouve son rôle d'accueil des géniteurs en période de reproduction.

Après moult retards et tergiversations, les travaux d'élagage et d'enlèvement d'embâcles (du lourd, du très lourd), furent enfin exécutés à l'automne 2010 sous le contrôle d'un comité de pilotage.

Restait à mettre en place des caches (enrochements), des frayères artificielles et du substrat pour redonner à ce milieu fraîchement libéré de ses vases et baigné de lumière toute sa capacité à héberger truites et truitelles issues de la reproduction sur place.



Le canal déboisé

Ceci pour compenser en partie les perturbations induites par l'hydroélectricité sur la Pique voisine. C'est désormais chose faite. En mai dernier, l'AAPPMA de Luchon a fait procéder à l'introduction dans le canal de 20m<sup>3</sup> de blocs de 50 à 60cm et 25m<sup>3</sup> de gravier de 10/20 et 20/40.9 frayères et une douzaine d'épis ont ainsi pu être positionnés

sur l'ensemble du parcours. Les épis sont constitués d'amas de blocs disposés en quinconces. Ils offrent au poisson des zones de repos et augmentent la capacité d'accueil du milieu, notamment sur les zones à courant rapide.

Sur les zones de frayères, le positionnement des blocs immergés en arc de cercle à l'amont desquels a été réparti le gravier génère différentes vitesses de la lame d'eau (les truites auront ainsi le choix pour l'emplacement de leurs zones de ponte) et favorise le phénomène de creusement en aval des ouvrages (création de zones profondes appréciées par les gros spécimens).

Dés octobre, nous avons pu vérifier l'efficacité de ces aménagements en comptabilisant les truites présentes sur les frayères et en observant les premières traces de « nids ». Entretemps nous avons fait pratiquer par la brigade fédérale un rapide sondage par pêche électrique, un peu à l'aveugle, notamment sur les secteurs enrochés.

Les résultats observés, 103 captures, nous ont paru médiocres au regard de la capacité d'accueil du canal. Les nouveaux aménagements ont pour but, on l'aura compris, d'améliorer la situation et de repeupler, si possible, la Pique.

Afin de protéger le poisson mais pour que le pêcheur, autochtone ou vacancier, ne soit pas exclu du paysage, ce qui serait un comble, nous avons renoncé à l'option réserve de pêche et il a été décidé que l'ensemble du parcours serait expérimentalement géré en mode « no kill » (« pêche sans panier »), c'est-à-dire que tout poisson capturé devra être remis à l'eau.



Les blocs

Ainsi les familles présentes sur les lieux en été pourront s'initier à la pêche de loisir. 2 panneaux éducatifs sérigraphiés seront placés sur le site. La mairie d'Antignac doit apporter la touche finale au tableau : talussage des berges avec semis de gazon, aménagement d'un sentier piétonnier et d'une aire de pique-nique et mise en fonction de la toute nouvelle station d'épuration du village.



Création d'une frayère

## MONTRÉJEAU

### La nurserie des Berruts

Tous les habitants de Balesta connaissent le lavoir des Berruts. Et bien, 3 copains ont décidé de l'aménager pour en faire une nurserie à truites. Louis Markanti, Jacques Estrampes et Michel Martre ont retroussé leurs manches et se sont mis au travail : étanchéité des bassins, filtrage de l'eau, fabrication de filets de protections, clôture et nettoyage des abords, nos compères n'ont pas compté les heures de travail passées au lavoir et ont assumé le coût financier de l'opération avec leurs deniers personnels, pour le seul plaisir de retrouver des truites dans la Bernesse, la Saygouade, le Sautex et la Save. Louis, Jacques, Michel vous pouvez être fiers de ce que vous venez de réaliser. Tous les membres du bureau de l'AAPPMA de Montréjeau se joignent à leur président Norbert Delphin pour vous féliciter. Un grand merci aussi à la municipalité de Balesta, partie prenante dans cette aventure.



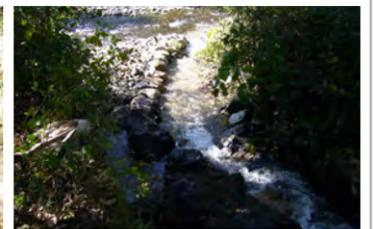
## SAINT BÉAT

### Les ruisseaux d'Eup et du Lez

Dans le cadre d'une étude approfondie menée depuis 2009 sur la potentialité des affluents de la Garonne amont (Chaum, Esténos, etc.) à permettre la reproduction de la truite fario et à accueillir reproducteurs et alevins en vérifiant l'accès aux zones de reproduction et à leur fonctionnalité, des travaux ont été effectués en octobre dernier sur les ruisseaux d'Eup et du Lez afin de faciliter la remontée des truites dans ces 2 affluents de la Garonne montagnarde. L'Eup descend du pic du Gar, le Lez, du col de Mente (Mourtis). Il a été procédé essentiellement à la pose d'enrochements avec des blocs collectés sur place sur une distance de 25m environ en amont des zones de confluence avec la Garonne et à l'enlèvement des embâcles présents dans les 2 ruisseaux sur plus de 200m. Un suivi sur la fonctionnalité de ces milieux désormais réhabilités sera assuré par l'AAPPMA locale.



Eup



Lez

## GER / JOB

### Grosse colère !

Le 2 mai 2011, un orage d'une rare violence s'abat sur le village de Moncaup. Le ruisseau de Moncaup est en crue. L'un de ses affluents quitte son lit près de l'église du village et au pont de la route d'Arguenos, dévastant tout sur son passage (photo 1). Un villageois raconte : « Il y a des dégâts, de la terre et des pierres ont été entraînées par les eaux, par endroits le bitume est arraché. Le lavoir municipal est rempli de cailloux (photo 2). Les canalisations sont bouchées. Après la crue, nous avons trouvé dans les jardins des truites mortes. ». Suite à cet événement exceptionnel, la Fédération demande à sa brigade d'effectuer le 20 septembre 2011 un sondage par pêche électrique pour évaluer l'impact de

la crue sur les populations de truites (photo 3). On craint le pire. A la surprise générale, surtout celle des pêcheurs locaux (« si on ne l'avait pas vu, on ne l'aurait pas crû ! »), le nombre de poissons capturés sur une distance de 80m est phénoménal, compte-tenu de la petite taille du cours d'eau (photos 4 et 5). Conclusion : malgré un orage dévastateur, il n'y pas eu destruction du cheptel. Les truites ont résisté. Un exemple à méditer. A méditer aussi, ce corollaire : souvent sans rapport avec les propos subjectifs tenus par certains pêcheurs, seuls les résultats des pêches électriques permettent de connaître la valeur réelle du nombre de poissons présents sur un tronçon étudié.



1



2



3



5



4

# UN PÔLE ANIMATION EN 1<sup>ÈRE</sup> CATEGORIE

## A Aspet, les pêcheurs investissent pour l'avenir

Depuis peu, la Fédération 31 a acquis une parcelle de terrain derrière le collège d'Aspet. Large d'une dizaine de mètres, cette parcelle borde le Ger sur plus de 200m. Son acquisition est destinée à la création d'un pôle départemental d'initiation pêche et nature.

Ce site sera donc aménagé dans le but de recevoir essentiellement un public d'enfants et de personnes à mobilité réduite par groupes dans le cadre d'animations. Les personnes à mobilité réduite pourront stationner sur un parking aménagé spécialement.



Le ponton handipêche

Elles pourront se rendre sur le ponton handipêche qui a été construit sur 60m de berge en rive gauche du Ger d'où elles pourront pratiquer la pêche « à la suivie » dans des condi-

tions idéales et en toute sécurité. Cet espace sécurisé sera également apprécié des animateurs ou éducateurs ayant en charge de jeunes enfants qui pourront taquiner sans risque truites, goujons et vairons depuis le ponton.

La proximité du collège et du village de vacances « Le bois perché » devrait faciliter l'organisation d'animations d'ateliers de pêche nature ou de classes vertes pour les enfants de 8 à 14 ans.

Un cheminement piétonnier sera tracé avec des pentes qui respecteront toutes les normes d'accessibilité. Il servira de « sentier découverte » puisque, tout le long, seront implantés des panneaux didactiques sur le thème de la faune et la flore des cours d'eau.

Pour compléter l'aspect pédagogique de ce site, un local technique en bois a été bâti pour accueillir un incubateur de terrain qui est destiné en particulier, à assurer une reproduction de truites au plus près des conditions naturelles et à servir de support à des actions de communication et de sensibilisation des scolaires aux milieux aquatiques.

L'entreprise Fauroux de Saint-Croix Volvestre qui a construit en un peu plus de 2 semaines le ponton et

le local technique, a organisé le vendredi 2 décembre dernier la réception de ces travaux en présence de Mme Josette Sarradet, maire d'Aspet, M. Norbert Delphin, président de la Fédération de Pêche, Mme Sophie Gurudi, directrice de la CC3V et de quelques membres de l'AAPPMA d'Aspet.



Le local technique

Cette première tranche de travaux (pour un montant de 35 000€) est financée à 100% par les pêcheurs : Fédération Nationale de la Pêche en France, Fédération 31 et AAPPMA d'Aspet.



Vue générale du site



## SUIVI DES POPULATIONS

### Les truites du massif du Cagire sous surveillance

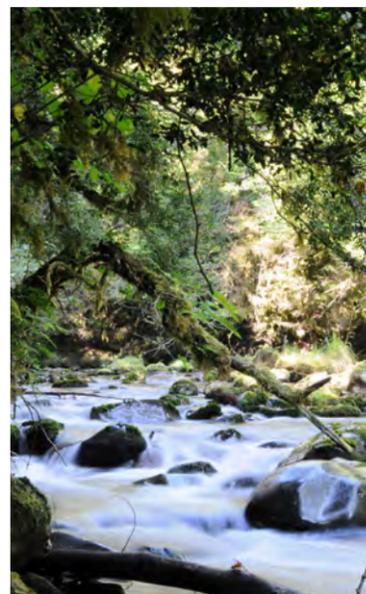
La Fédération effectue un suivi des populations de truites sur la plupart des cours d'eau du département par pêche électrique à l'automne, après la saison de pêche.

Ces suivis montrent des fluctuations annuelles, mais aucun déclin. Sur le long terme, les populations de fario du département sont stables, qu'elles soient naturelles, dans les milieux à gestion patrimoniale, ou bien maintenues par des alevinages, dans les cours d'eau perturbés.

Mais la Fédé reste attentive aux possibles évolutions climatiques modifiant l'enneigement et la pluviosité sur le massif pyrénéen, ce qui pourrait changer la donne au fil du temps.

Dans cette optique, elle suit de près les populations totalement naturelles, en gestion patrimoniale, de truites sauvages des secteurs amont des 2 cours d'eau emblématiques du massif du Cagire : le Ger et le Job.

manteau neigeux en particulier. Les premières années de suivi commencent à donner quelques observations intéressantes. Si les populations sont relativement stables en densité et en biomasse, l'effet des débits, en relation avec la météo, semble se faire sentir dans les variations observées d'une année sur l'autre.



Le Ger au «Lacus»

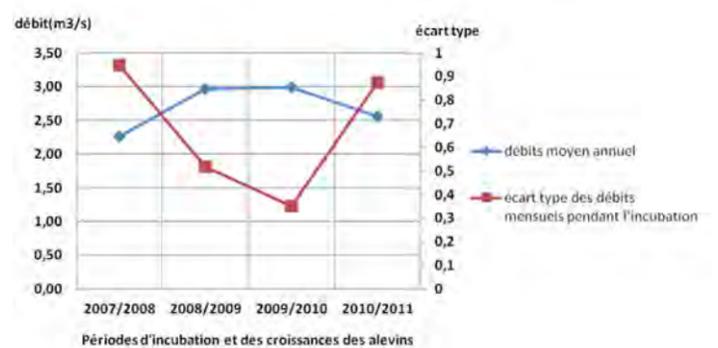
Ce massif étant en effet à relativement basse altitude, on peut supposer qu'il risque d'être affecté plus tôt que d'autres par un éventuel impact du changement climatique au regard de son

année est amoindrie, probablement par destruction des frayères. A l'inverse, quand les débits moyens annuels, liés aux bons écoulements de printemps résultant de la fonte normale d'un bon manteau neigeux ou d'une bonne pluviosité sont importants, les biomasses sont plus élevées, traduisant une meilleure croissance et survie des individus de tous les âges. Autrement dit, sur le long terme, si les redoux hivernaux devenaient plus fréquents et si les débits de printemps diminuaient, nos populations naturelles de truites seraient probablement en difficulté. Mais pour l'heure, ce sont bien des fluctuations annuelles que l'on observe, pas une tendance évolutive. Ces populations de truites sauvages se portent bien.

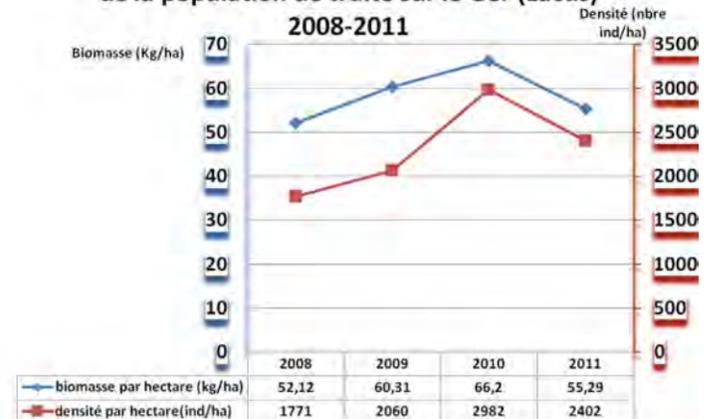


Le Job à Juzet d'Izaut

### Débits moyens annuels et écart entre les débits mensuels pendant l'incubation



### Evolution des densité et biomasse par hectare de la population de truite sur le Ger (Lacus)



Des débits moyens annuels élevés favorisent la biomasse générale. Ces conditions hydrologiques semblent associées à une bonne survie et une bonne croissance des truites de tous les âges. Les fortes variations de débit en hiver, pendant la période d'incubation, sont défavorables à la survie des alevins et font baisser la densité totale observée

# LE LAC DE LA MONTAGNETTE



Altitude : 2332m. Superficie : 6,8 ha. Profondeur : 4 à 6m (7m versant falaise)

Situé à l'écart des circuits de randonnées, le lac de la Montagnette est peu fréquenté et très peu pêché. Seuls les coups de sifflets des marmottes, les crailllements des choucas et le souffle du vent troublent le profond silence qui règne sur le site.

Le lac est capricieux. Il héberge une forte population de truitelles de 16 à 18cm qui mouchent en permanence.

La reproduction naturelle est faible. Renoncez au fouet et pêchez à l'anglaise en vous déplaçant sans cesse. Pêchez au large pour atteindre saumons de fontaine et truites fario maillées (25 à 28cm).

Bombette : 16gr.

Bas de ligne : 12/100ème.

Appât : la teigne.

Le lac est pêchable mi-juin.

Accès : 2h 30 depuis l'Hospice de

France. Parvenu aux Boms du port de Vénasque, contournez le lac inférieur par la droite puis empruntez le sentier « cairné » qui monte vers le col de la Montagnette. En début de saison de pêche, munissez vous d'un piolet pour l'accès au col, souvent enneigé (cet exercice est réservé aux pêcheurs-montagnards aguerris).

Pour profiter pleinement du calme et de la beauté du lieu, les passionnés choisiront de passer 2 jours sur place afin de pêcher alternativement les Boms et la Montagnette.

Possibilité de dormir au refuge de Vénasque. Sa capacité d'accueil est limitée ; mieux vaut réserver.



## LAC D'ESPINGO

De jeunes vacanciers et quelques pêcheurs (eux, adultes !) ont pris la mauvaise habitude d'édifier des barrages en pierre dans les tributaires d'Espingo et Saussat. L'AAPPMA de Luchon a mené une 1ère opération de réouverture des chenaux à l'automne 2009. Ce travail pénible a été poursuivi en 2010 et 2011.

Des visites de contrôle effectuées en période de frai ont permis de vérifier l'efficacité de l'action.

Libre accès = truites en nombre sur les frayères. Depuis, des panneaux ont été implantés sur le site (voir texte ci-contre).



## AMIS PÊCHEURS ET RANDONNEURS

LES LACS D'ESPINGO ET DE SAUSSAT SONT DES SANCTUAIRES GÉNÉTIQUES. ILS ABRITENT UNE SOUCHE AUTOCHTONE DE TRUITE FARIO. ICI, LA REPRODUCTION NATURELLE ASSURE SEULE LE RENOUVELLEMENT DU CHEPTEL. LES TRUITES SE REPRODUISENT DANS LES AFFLUENTS DES 2 LACS. OR, LES BARRAGES QUE VOUS ÉDIFIEZ DANS CES RUISSEAUX CONSTITUENT DES OBSTACLES INFRANCHISSABLES POUR LES POISSONS. CES STRUCTURES LES EMPÊCHENT D'ACCÉDER, À L'AUTOMNE, À LEURS ZONES DE PONTE. SACHEZ QUE VOTRE AMUSEMENT, EN SOI LÉGITIME, A UN IMPACT SUR LA VIE PISCICOLE. AIDEZ LA NATURE EN RENONÇANT AUX BARRAGES. MIEUX : DÉTRUISEZ-LES. MERCI.

## REPEUPLEMENT 2012



### TRUITES FARIO

AAPPMA	Lieux	Nbr
ARBAS	L'Arbas	2400
ASPET GER/JOB	Le Ger et le Job Le Rossignol	1500 700
AULON	Louge et Noue	1900
AURIGNAC	La Louge	3800
AUTERIVE	L'Ariège L'Ariège "Parcours No-Kill"	350 750
BOULOGNE/GESSE	La Save	1800
CALMONT	L'Ariège	200
CARBONNE	La Louge "No-Kill" L'Ariège La Gar. "No-Kill"	600 200 600
CAZERES	La Garonne	200
CIERP-GAUD	La Pique	3500
CINTEGABELLE	L'Ariège	200
FOS	La Garonne	3600
ISLE EN DODON	La Save La Save "No-Kill"	200 600
LE LOUDET	La Louge	800
LUCHON	Lac de Bادهch	7500
MARIGNAC	La Garonne	600
MARTRES-TOLOSANE	La Garonne	200
MONTBRUN BOCAGE	Ruisseau de Montla	200
MONTREJEAU	La Garonne	7600
MURET	La Garonne	200
REVEL	Divers Ruisseaux	4200
SAINT-BEAT	La Garonne	6800
SAINT-GAUDENS	La Garonne	8100
SAINT-MARTORY	La Garonne	4000
SALIES DU SALAT	Le Salat Le Lens	1500 800
SENGOUAGNET	Le Ger	900
VENERQUE	L'Ariège	200

### GENITEURS FARIO

AAPPMA	Lieux	Nbr
CIERP-GAUD	Lac de CIERP	400
LUCHON	Lac de Bادهch	400
MONTREJEAU	Lac de Montréjeau	600
REVEL	Lac de St-Ferréol	600

### Dates des lâchers

Ces parcours, balisés par des panneaux, sont régulièrement repeuplés en truites fario capturables. Tous le seront à l'occasion de l'ouverture le 10 mars 2012. Sur les parcours cités ci-dessus, un lâcher sera effectué les samedis 10 mars, 14 avril, 5 mai, 26 mai, 16 juin, 14 juillet. A cette occasion, la pêche y sera fermée le jour précédent ces dates. En Juillet et Août les parcours touristiques de Fos et Saint-Béat ainsi que les plans d'eau de Bادهch et Cierp sont repeuplés 1 semaine sur 2. Tout détenteur d'une carte de pêche en cours de validité peut pêcher librement sur ces parcours. La réglementation générale s'y applique intégralement.

## PARTAGE DES EAUX

### Le système Neste

A l'ère secondaire, à la sortie de la vallée d'Aure, la Neste d'Aure se dirigeait plein ouest. Après le soulèvement du plateau de Lannemezan à l'aire tertiaire, la Neste vit son lit se diriger vers l'est pour alimenter la Garonne à Montréjeau.

Le plateau glaciaire de Lannemezan isole hydrologiquement la Gascogne des Pyrénées. Dès lors, les rivières prenant naissance sur le plateau de Lannemezan ne bénéficient plus que des eaux de ruissellement des pluies.

Elles étaient donc à la merci des caprices météorologiques. C'est au 19<sup>ème</sup> siècle que germa l'idée de détourner une partie des eaux de la Neste afin d'alimenter ces cours d'eau.

Le canal de la Neste fut créé entre 1848 et 1862 pour répartir les ressources en eau.

En 1960, la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG), qui avait reçu la délégation de service public, devint le principal gestionnaire de ce réseau composé de lacs de retenues de haute montagne, de la Neste, d'un canal bétonné, d'un ensemble de rigoles alimentant les rivières de Gascogne et de retenues de lacs

collinaires.

Tout cela forme ce que l'on appelle désormais « le système Neste ».

La régularité de la faible pente du canal permet d'acheminer l'eau par gravité, sur 28 km, de Sarrancolin au plateau de Lannemezan.

La capacité initiale du canal était de 7m<sup>3</sup>/s ; elle fut portée à 14m<sup>3</sup>/s vers 1950. Des réservoirs de haute montagne furent initialement créés pour stocker les eaux de la fonte des neiges afin de les réutiliser en période estivale.

Lacs de Cap de Long, de Caillouas, d'Aubert, d'Aumar... tous, sauf le lac d'Orédon, furent par la suite utilisés pour l'hydroélectricité. En 1950, le barrage de l'Oule est rehaussé de 17m, celui de Caillouas de 4 m et depuis 1969, Aubert est raccordé à Cap de Long, lequel est équipé d'un barrage-voûte haut de 100m.

Ces réservoirs de haute montagne stockent 48 Mm<sup>3</sup> et les 15 retenues collinaires stockent 73 Mm<sup>3</sup>.

Le canal et les réservoirs assurent la salubrité de 17 rivières, soit environ 1350 km de cours d'eau, par le maintien d'un débit minimum permettant la vie halieutique,

la dilution des rejets polluants, l'alimentation en eau potable pour 200 000 habitants, la desserte en eau de plusieurs industries et l'irrigation de 50 000 hectares de cultures estivales.

La retenue de Lunax sur la Gimone, permet entre autre, d'assurer pendant l'été la compensation réglementaire du volume évaporé sur la Centrale de Golfech par des lâchers d'eau allant de 0,8m<sup>3</sup>/s pour une tranche à 1,6m<sup>3</sup>/s pour les deux tranches.

Des règles ont été fixées donnant la priorité, en cas de crise, à la salubrité et à l'adduction d'eau au détriment de l'irrigation.

Or, en 2010, le débit du canal au

niveau de la Garonne était de 5,5 m<sup>3</sup>/s de juin à septembre (un débit garanti en période d'étiage mais nettement insuffisant et de 7m<sup>3</sup>/s d'octobre à février).

La gestion piscicole est confiée aux Fédérations départementales et aux AAPPMA locales.

La diversité des espèces (salmonidés, poissons blancs et carnassiers) autorise la pratique de tous les modes de pêche. Ces ouvrages, d'une richesse considérable, permettent de mieux réguler et de valoriser l'ensemble du réseau hydraulique de ce territoire, à une époque où l'eau est devenue un enjeu économique de premier plan.



Canal de la Neste

# GUIDES DE PÊCHE

Des professionnels pour vous faire aimer la pêche

## LES GUIDES DE PÊCHE EN 31

La gestion et l'organisation de la pêche sont une affaire de bénévoles au sein des AAPPMA. Mais en complément des activités et animations proposées dans le cadre du système associatif où chaque pêcheur volontaire peut librement s'investir, il existe aussi une profession libérale proposant ses services aux pêcheurs ou à ceux qui souhaitent le devenir. En Haute Garonne, 8 guides de pêche diplômés et affiliés à la Fédération Française des Moniteurs Guides de pêche exercent leur métier en bonne entente avec la FDAAPPMA 31.

La pêche est une passion qui, depuis des temps immémoriaux, se transmet pour la plus grande joie de tous. Le métier de moniteur guide de pêche est une profession structurée avec ses lignes de conduite et ses techniques de fonctionnement.

Les Guides de Pêche sont là pour transmettre un savoir halieutique, tout autant que le respect de la nature. Pour pouvoir exercer, il faut être titulaire d'un Brevet Professionnel de Moniteur-Guide de Pêche de Loisirs délivré conjointement par les ministères de la Jeunesse, des Sports et de l'Agriculture, ou d'un diplôme équivalent.

Un Guide de Pêche est avant tout un prestataire qui vous propose un service. Il est là pour guider, enseigner, accompagner, encadrer, vous faciliter toutes les démarches contraignantes qui peuvent apparaître lors de l'organisation d'un stage ou d'un séjour de pêche.

Selon vos choix, et quelle que soit la durée de votre séjour de pêche ou de votre stage, vous aurez besoin d'un spécialiste d'une technique de pêche. Tout dépend de ce que vous recherchez. Vous découvrirez aussi une approche de la pêche différente de celle que vous avez avec vos partenaires habituels.

Si vous désirez pratiquer la pêche aux leurres ou traquer la carpe, pêcher à la mouche, au toc ou au coup par exemple, choisissez un guide qui maîtrise particulièrement la technique qui vous intéresse. Il saura vous orienter sur le matériel, vous en faire éventuellement tester de haut de gamme, mettra si nécessaire à votre disposition des équipements dont vous ne disposez pas, comme wadders, barques, kayaks ou float tube.

Il saura vous montrer les bons gestes et les coins de pêche. L'important c'est qu'il soit un bon pédagogue plus qu'un pêcheur exceptionnel, mais l'un n'empêche pas l'autre. Il vous fera gagner du temps sur votre apprentissage.

Un bon guide maîtrise parfaitement bien 2 ou 3 types de pêche et si votre demande sort du cadre de ses compétences, il vous dirigera vers un de ses collègues.

Si vous avez recours à ses services, il vous renseignera sur les activités annexes à la pêche, telles que restauration, hôtellerie,

### Pierre BOUVET

La Montagne au Fil de l'Eau

06.10.18.04.32

gite-lorry@club-internet.fr

Site : stages-peche-pyrenees.com



Spécialités : Pêche à la mouche, pêche au toc, séjours en lacs de Montagne.

### Grégory FROMENTIN

Fishing-Alternative

06.18.41.39.97

g.fromentin@hotmail.fr

Site : www.fishing-alternative.com



Spécialités : Mouche, toc en rivière, lacs de montagne. week-end et séjours carnassiers en Espagne. Techniques modernes de pêche des carnassiers, bassboat ou float-tube.

### Sylvain DUVINAGE

06.07.61.84.82

sylvain.duvinage@wanadoo.fr

Site : www.coachingpeche.com



Spécialités : Pêche à la mouche. initiation, perfectionnement.

### Maxime MIQUEL

Guide-flyfishing

06.21.66.99.88

maximemiquel@guide-flyfishing.fr

Site : www.guide-flyfishing.fr



Spécialités : mouche. Séjours en Patagonie, Sibérie, Laponie, Suède, Vénézuéla. Initiation, perfectionnement.

### Roger FAURE

06.08.43.39.01

roger.faure3@free.fr

Site : fondudepeche.fr



Spécialités : Carnassiers aux leurres, initiation Street fishing, pêche en ville. Découverte technique dite «Finesse», pêche en bateau sur le canal du Midi.

### Stéphane PAGES

Pêche sur Mesure

06.11.77.51.18

pechesurmesure@yahoo.fr

Site : www.pechesurmesure.com



Spécialités : Truite en rivières et lacs : toc, appâts naturels, leurres, vairons, bombettes, mouche, carnassiers aux leurres, Kayak hobbie, bateaux, float tube. Adultes et jeunes.

### Julien FRAPPIER

Pesca d'Oc

06.77.41.15.76

E-Mail : julien@pescadoc.com

Site : www.pescadoc.com



Spécialités : Initiations toutes techniques, coup, quiver, carpe, carnassier, silure, mouche et mer. Perfectionnement : coup, carpe, séjours.

### RYBALKA NATURE

06.85.56.67.69

pbettiol@rybalkanature.com

Site : rybalkanature.com



Spécialités : mer, mouche, carnassiers, pêche au coup. Initiation, perfectionnement. France et International.

détaillants d'articles de pêche, activités sportives, ludiques ou culturelles du site que vous visiterez. Faites-lui confiance, vous êtes là pour écouter et comprendre. Il est là pour vous mettre en situation de prendre du poisson et du plaisir, ainsi que pour vous faire savourer un moment de détente, de joie au bord de l'eau.

## PÊCHES SPÉCIALISÉES Pour tous les goûts !

Que l'on soit tenté par divers types de pêche de compétition ou que l'on recherche la convivialité du contact de passionnés de la même spécialité halieutique, en Haute Garonne, on a le choix : Pêche au coup, truite aux appâts, carpe, mouche ou leurre. Chacune de ces disciplines est représentée dans notre département. Pour en savoir plus, voici les contacts :

### Pêche au Coup

Claude PEYRAS

06.70.41.65.66 - 05.61.26.36.02

jean.picot@neuf.fr

### Groupement National Truites

Jean-Marc LEPIDI

06.81.28.56.03

jmmepidi@orange.fr

Site : groupementnationaltruites.fr

### La Mouche Lauragaise

Sébastien BLOT

06.84.26.23.00

sebastien.blot31@orange.fr

### Fédération Française de Pêche au Coup Section Carpes

Gérard DEVOIR

06.70.41.65.66 - 05.61.26.36.02

gerard.devoir@orange.fr

### Club Mouche Balmannais

Jacques BREVARD

06.81.82.15.64

jacques.brevard@orange.fr

### CARNATOULOUSE EVENEMENTS

Julien BENABOU

contact@carnatoulouse-evenements.org

Site : www.carnatoulouse-evenements.org

### No kill en Garonne amont : du nouveau en 2012

La mise en place d'un parcours sans panier de plus de 5 km de long du pont d'Ore au pont de Luscan en 2011 par l'AAPPMA de Marignac, n'a pas eu le succès attendu par cette dernière, conformément à la mise en garde de la Fédération. En effet, dès la formulation de ce projet par la nouvelle équipe de l'AAPPMA de Marignac, la Fédération avait indiqué ses doutes sur le choix proposé, tant sur les modalités de gestion que les caractéristiques halieutiques du site retenu et surtout sa longueur excessive. Il avait malgré tout été convenu, dans un souci d'apaisement, de laisser l'AAPPMA tenter son expérience. Après une saison, force est de constater que les avertissements de la Fédé étaient fondés.

Ce parcours, trop peu attractif et perçu comme bien trop long par la très grande majorité des pêcheurs traditionnels de la Garonne, a suscité bien des polémiques et n'a pas su trouver son public, comme l'ont montré les enquêtes de fréquentation des « deux camps ». Les AAPPMA voisines ont d'ailleurs saisi la Fédération pour faire connaître leur mécontentement. Dans le même temps, l'AAPPMA de Saint Béat, qui avait été à l'origine du premier no kill sur la Garonne quelques années plus tôt, a fait une nouvelle proposition : 900 m de parcours sans panier de la prise d'eau de la centrale de Baudran à sa restitution, au niveau du camping. Ce site, aux écoulements diversifiés et à débit réduit, offre des garanties de qualité de pêche sur une plus longue période de l'année et une plus grande gamme de débits. L'AAPPMA de Saint Béat est également disposée à y pratiquer des repeuplements raisonnés susceptibles d'en maintenir l'attractivité halieutique, principe que l'AAPPMA de Marignac refusait. La Fédération a donc dû faire un arbitrage, et c'est ce nouveau parcours qui a été retenu, car un seul parcours sans panier sur la Garonne amont semble suffisant pour satisfaire cette demande spécifique. Celui de Marignac est donc supprimé.

# COMPÉTITION FLOAT TUBE

## Une première à Saint Ferréol

Organisé par l'association CarnaToulouse, avec l'AAPPMA de Revel et la Fédé 31, cet événement a réuni le 18 septembre dernier 53 passionnés.

Surveillés par 4 bateaux de commissaires, les compétiteurs, venus de toute la région (et même de Tours pour certains d'entr'eux), furent classés selon la taille des carnassiers qu'ils pêchaient, la longueur en millimètres donnant le nombre de points.



Les préparatifs

Le vainqueur est reparti avec un bass boat équipé : un sacré lot pour cette première épreuve de pêche en float tube en 31. Malgré une météo peu favorable, quelques prises, des perches essentiellement, ont récompensé les compé-

titeurs. Le tout s'est déroulé dans une ambiance particulièrement conviviale.

Cette pêche est très ludique et le Président Norbert Delphin en personne a pu la tester à cette occasion, en compagnie de son homologue des Pyrénées Atlantiques, André Dartau, venu tout exprès, montrant par là que les respon-

sables fédéraux actuels n'hésitent pas à pratiquer avec bonheur et enthousiasme cette discipline moderne qui ne demande qu'à se développer.

Petit rappel réglementaire : en 31 cette pratique est uniquement permise sur les plans d'eau et rivières où la pêche en barque est autorisée.



Photo R. Lacaze

André Dartau, Norbert Delphin et René Lacaze (journaliste halieutique), 3 représentants de la « génération cuissardes »

## REPEUPLEMENT 2012

### BROCHETS



AAPPMA	Lieux	KG
AUTERIVE	Rivière Ariège	50
BLAGNAC	Rivière Garonne	50
CALMONT	Rivière Hers	50
CARAMAN	Lac de Cambiac Lac de Galdou	50 50
CAZERES	Plan d'eau de Cazères	100
CINTEGABELLE	Rivière Hers	50
GRENADE	Rivière Garonne	50
MARTRES-TOLOSANE	La Garonne	50
MONTESQUIEU	Rivière Arize	50
PLAISANCE FONSORBES	Lac de Birazel	100
TOULOUSE	Rivière Garonne	50



### TANCHES



AAPPMA	Lieux	KG
BESSIERES	Lac du Centre Equestre	25
BOULOGNE/GESSE	Lac de Boulogne	50
CARAMAN	Lac de l'Orme Blanc	50
FRONTON	Lac de Xérésa	25
LONGAGES	Lac de la Linde	50
PLAISANCE FONSORBE	Petit lac de Bidot	50
REVEL	Lac de Lenclas	50
ST LYS	Lac de St-Lys Lac de St-Thomas Lac de l'Espèche	15 15 15
SALIES DU SALAT	Lac des Isles	25
TOULOUSE	Lac de Flourens	50
VILLENEUVE TOLOSANE	Lac du Bois Vieux	50



### SANDRES



AAPPMA	Lieux	KG
AURIGNAC	Saint André	100
AVIGNONET LAURA.	Condomine	50
CALMONT	La Thésauque	100
DEPARTEMENT 31	Canal du Midi/Lateral	300
ISLE EN DODON	Saint-Frajou	100
MURET	Four de Louge	50
SAINT LYS	Sainte-Foy de Peyro.	100
VALLEE DU GIROU	Bourg Saint-Bernard	100



### BLACK-BASS



AAPPMA	Lieux	KG
TOULOUSE	Grand lac de la Ramée	100

### GARDONS



AAPPMA	Lieux	KG
BESSIERES	Lac du Centre Equestre	50
BLAGNAC	Lac du Ritouret Lac de Raby	75 200
BOULOGNE/GESSE	Lac de Boulogne	100
BUZET/TARN	Lac d'Albergo	100
CARAMAN	Lac de l'Orme Blanc	200
CAZERES	Lac de la Picaïne	50
FRONTON	Lac de Xérésa	50
LEGUEVIN	Lac de la mouline	50
LONGAGES	Lac de la Linde	150
MARTRES-TOLOSANE	Lac de Saint-Vidian	50
MONTBRUN BOCAGE	Lac de Montbrun	50
PLAISANCE FONSORBES	Lac de Birazel	300
REVEL	Lac de Lenclas	100
RIEUMES	Lac de Savères	1000
ST LYS	Lac de St-Lys Lac de St-Thomas Lac de l'Espèche Lac de Ste Foy Peyrolrière	25 25 25 200
SALIES DU SALAT	Lac des Isles	75
TOULOUSE	Lac de Flourens	200
TOURNEFEUILLE	Lac des Pêcheurs	100
VILLENEUVE TOLOSANE	Lac du Bois Vieux Lac de Lamartine	100 150



## RÉGULATION

### Cormorans et poissons chats

La Fédération maintient la pression sur les cormorans et les tirs de régulation semblent commencer à porter leurs fruits.

La population hivernante décroît, avec un comptage de l'ordre de 2500 oiseaux l'hiver dernier alors que l'on a connu des effectifs

autour de 3000 sur le département. Durant l'hiver écoulé, 1000 cormorans ont été abattus, conformément au quota autorisé. Ces tirs sont organisés par l'agent de développement Stéphane Marty, dans un cadre réglementaire très précis, défini par arrêté préfectoral chaque année.

Pour les poissons chats, la Fédération encadre techniquement le piégeage et encourage les AAPPMA en subventionnant l'achat de nasses. L'été dernier, 5 tonnes de poissons chats ont ainsi été détruits sur les plans d'eau des AAPPMA de Saint-Lys, Fronton et Bessières notamment.



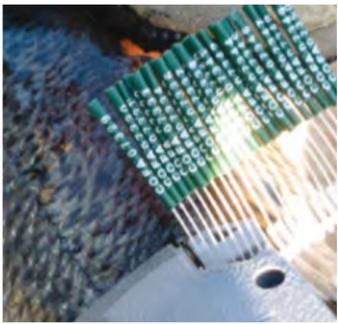
Cormorans

# OPERATION CARNASSIERS MARQUÉS

## Aidez-nous à vous rendre la pêche meilleure !

Chaque année les AAPPMA de 2ème catégorie du département déversent sur leurs parcours, avec l'aide de la FDAAPPMA 31 et sur ses prescriptions planifiées, de nombreux carnassiers.

Dans un passé récent, divers stades d'introduction ont été testés. Il est apparu que pour le sandre et le brochet, ce sont les poissons adultes, déversés pendant l'hiver, qui donnent les meilleurs résultats.



Toutefois, certains doutes subsistent encore sur la survie et les périodes de recapture de ces poissons. C'est pour mieux comprendre ces phénomènes que la FDAAPPMA 31 a entrepris, cette année, d'identifier par des marques « spaghetti », non pas un échantillon, mais la totalité des sandres et brochets introduits dans la plupart des milieux. Chaque pêcheur est donc invité à signaler à la Fédération la date et le lieu de capture de tout carnassier marqué. En informant la Fédé de vos prises marquées, n'ayez pas peur : vous ne dévoilerez aucun secret (à la Fédé, on sait bien ce qui a été lâché et où !), mais vous apprendrez en réponse quand et à quelle taille votre prise a été lâchée.

En prime, un petit cadeau vous sera remis. Les données recueillies feront l'objet d'une synthèse, le résultat attendu est une meilleure connaissance du « retour au panier » de ces empoisonnements afin de les ajuster pour une meilleure efficacité halieutique et économique : chaque carnassier adulte introduit revient à plusieurs dizaines d'euros pièce.

C'est l'argent de vos cartes de pêche, autant l'utiliser au mieux pour votre satisfaction ; merci de nous y aider.



## LONGAGES Un nouveau lac pour la mouche

Début janvier, un nouveau plan d'eau dédié à la pêche à la mouche en no kill, peuplé de truites arcs en ciel a ouvert à Longages. Il s'agit du petit lac de Sabatouse. A l'initiative de l'AAPPMA locale et avec l'aide de la FDAAPPMA 31, ce joli plan d'eau aux berges en pente douce et à la forme découpée devrait fort bien se prêter à l'exercice de la pêche à la mouche fouettée et devrait rapidement s'imposer comme un lieu de rencontre hivernal séduisant pour les pêcheurs à la mouche expérimentés ou débutants. Pêche à la mouche artificielle fouettée uniquement. Jusqu'au 16 mai toute truite doit être relâchée. Ensuite, la réglementation générale s'appliquera durant toute la période estivale, jusqu'au 1er octobre, date à laquelle le lac sera à nouveau réservé à la mouche pour la période hivernale suivante. L'accès est très facile : sortie 30 Longages sur l'A 64. Prendre le chemin à droite juste après le passage à niveau SNCF. Le grand lac de Sabatouse, que vous verrez en premier, est interdit à la pêche, n'y allez pas. Suivez le chemin, vous arriverez au petit lac de Sabatouse.



## ESOX 2012 Challenge carnassier à Rieux

C'est une tradition déjà ancienne : la rencontre de pêche des carnassiers en barque, par équipes de 2 pêcheurs, se tiendra cet automne à la base nautique de Rieux.

Les dates prévues sont les 29 et 30 septembre. Comptant pour le challenge interdépartemental de pêche des carnassiers orchestré par l'Association Régionale des Fédérations de pêche de Midi Pyrénées, l'épreuve, prévue sur le plan d'eau de Mancières, fera l'objet d'une organisation conjointe avec l'AAPPMA de Rieux Volvestre et la FDAAPPMA 31.



## LES PÊCHEURS S'IMPLIQUENT DANS LES PROBLEMES DE CIRCULATION !

La libre circulation des poissons est un problème récurrent pour l'ensemble des espèces et pas seulement pour les grands migrateurs. En effet, les discontinuités, seuils et barrages non entretenus, causent des problèmes d'érosion du lit des rivières et de transport sédimentaire et des perturbations des cycles biologiques ou même l'isolement de populations. Ces altérations du fonctionnement de nos rivières sont lentes et difficilement perceptibles mais les études démontrent que la libre circulation, au moins partielle, des poissons et des sédiments grossiers (sables et graviers) est un passage obligé pour le rétablissement du bon état écologique de nos cours d'eau. La FDAAPPMA31 a pris conscience de la nécessité d'initier une dynamique au sein de notre département et de prendre

en compte tous les enjeux écologiques, économiques et sociaux qui en découlent. Aidée financièrement par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et l'UFBag en collaboration avec l'ONEMA et le service police de l'eau de la DDT31, nous avons entamé en juillet 2011 une phase d'animation pour la restauration de la continuité écologique des cours d'eau de Haute-Garonne pilotée par notre chargé de mission Gaël Durbe. Affaire à suivre.



Barrage sur la Haute Pique

le 1<sup>er</sup> mai,  
c'est l'ouverture  
de la pêche !

Pêche  
du brochet  
2<sup>ème</sup> catégorie

Carte de pêche  
disponible dans  
votre département.

## REPEUPLEMENT 2012



ARCS EN CIEL

5 déversements les : 11 février,  
10 mars, 31 mars, 21 avril et 5 mai

AAPPMA	Lieux	KG
AURIAC/VEND.	La Vendinelle "Parcours Enfants"	250 80
AUTERIVE	L'Ariège	200
BESSIERES/MIREPOIX	Lac du Centre Equestre	250
BLAGNAC	Lac de Ritouret	250
BOULOGNE/GESSE	Lac de Boulogne	250
BUZET/TARN	Lac Albergo	250
CALMONT	Rivière Hers Vif	250
CARAMAN	Lac de l'orme Blanc	250
CARBONNE	L'Arize	250
CAZERES	Lac de la Picaïne "Parcours enfants"	250 80
CINTEGABELLE	Rivière Ariège	200
FRONTON	Lac de Xeresa	250
GRENADE	Canal de la Save	250
LEGUEVIN	Lac de la Mouline	250
LEVIGNAC	La Save	250
MONTBRUN BOCAGE	Lac de Montbrun	250
MONTESQUIEU VOLVESTRE	L'Arize	250
PLAISANCE FONSORRES	Le Touch	250
SALIES DU SALAT	Las des Isles	250
TOULOUSE	Lac de Flourens La Ramée (P. enfants) Lac des pêcheurs	250 80 250
VALLÉE DE LA LEZE	Parcours Beaumont	250
VALLÉE DU GIROU	Le Girou	250
VENERQUE	L'Ariège Grand Lac de Grépiac	200 50
VILLEMUR SUR TARN	Ruisseau le Tescou Lac de Pechnaugie "Parcours Enfants"	250 80

5 déversements les : 18 février,  
10 mars, 7 avril, 28 avril et 12 mai

AAPPMA	Lieux	KG
AURIGNAC	La Louge	250
AVIGNONNET	L'Hers	250
BAZIEGE	L'Hers "L'Hers "Parcours Enfants"	250 80
CASTANET-TOLOSAN	L'Hers	250
ISLE EN DODON	La Save Parcours enfants	250 80
LE FOUSSERET	La Louge	250
LONGAGES	Lac de la Linde	250
MARTRES - TOLOSANE	Lac de Saint-Vidian "Petit lac "Parcours Enfants"	250 80
MURET	La Louge "Canalette du Square "Parcours Enfants"	250 80
PLAISANCE FONSORRES	Lac Bidot	250
REVEL	Lac de Lenclas	250
RIEUMES	Le Touch Ruisseau Les Feuillants "Parcours Enfants"	250 80
RIEUX VOLVESTRE	L'Arize	250
SAINT-GAUDENS	Lac de Sède	250
ST LYS	Lac de Saint-Lys Lac de Saint-Thomas	150 150
TOULOUSE	Le Touch (St-Martin du T.)	250
TOURNEFEUILLE	Lac des Pêcheurs	250
VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	L'Hers	250
VILLENEUVE TOLO.	Lac du Bois Vieux	250

## Dates des lâchers

5 déversements sont programmés sur ces parcours les 11 ou 18 février (sauf Auterive, Cintegabelle, et parcours enfants), 10 mars, 31 mars ou 7 avril, 21 ou 28 avril, 5 ou 12 mai. En ces endroits, la pêche y est interdite les deux jours précédant ces dates. Durant le week-end, la pêche est autorisée à l'aide d'une seule canne.

# BILAN 2011

## du pôle animation

Au total, 1220 enfants ont été initiés à la pêche sur l'ensemble de l'année par le pôle animation de la Fédération. En plus des animations pêche, 620 enfants ont participé à différentes animations de sensibilisation aux milieux aquatiques. Soit lors de séances avec le simulateur de pêche, de visites de piscicultures et de nettoyages de berges ou à l'occasion de petits cours théoriques sur les milieux aquatiques. Ce qui fait un total de 1840 enfants ayant participé en 2011 aux animations fédérales.

Les trois quarts de ces animations concernent la pêche au coup car c'est une technique facile pour ce qui est de sa pratique, notamment pour les novices. De plus, elle permet d'attraper très vite du poisson et c'est vraiment un paramètre important pour motiver les jeunes pêcheurs. D'autres techniques comme la pêche au quiver et la pêche des carnassiers aux leurres ont très

bien marché cette année. La majorité des animations se déroulent sur le site de Lamartine car il a pour vocation de devenir très prochainement le lieu du futur PDIPN 31 (Pôle Départemental d'Initiation Pêche et Nature).

95% des enfants initiés à la pêche en 2011 avaient moins de 12 ans et 4% étaient des adolescents. En outre, quelques adultes ont été initiés lors des journées nature et de la journée annuelle de promotion de la pêche.

En ce qui concerne les nouveautés 2011, signalons la mise en place de mini stages carpe qui ont été très appréciés par les jeunes, la création d'une animation nature de recherche et de reconnaissance des invertébrés aquatiques ainsi que la diffusion d'une plaquette animation. Pour conclure : ces animations plaisent ; les demandes s'intensifient. Les différentes structures avec lesquelles nous travaillons nous recontactent. Les enfants sont demandeurs, un gage pour l'avenir de la pêche en Haute-Garonne, et notre animateur éprouve une grande satisfaction à les éduquer.



Arnaud Penent, animateur diplômé et un groupe de jeunes carpestes

## LAC DE LAMARTINE

### Des récifs artificiels pour les poissons

Les structures de récifs artificiels sont bien connues et utilisées en mer pour fixer des populations de poissons et en favoriser la pêche de loisir. En eau douce, chaque pêcheur sait bien à quel point la présence d'un « bon coin » est liée à un arbre dans l'eau, un amas de racines... ou même à une carcasse de voiture immergée !

Fort de ces observations et devant le déficit de structures et d'abris de nos lacs artificiels, gravières ou lacs collinaires, la FDAAPPMA 31 a décidé de tester des structures-abris au petit lac de Lamartine à Roques sur Garonne. Ce sont les gardes et techniciens de la Fédé qui ont mis en place de petits édifices faits d'agencements de pièces en béton à des endroits bien précis. Les emplacements ont été choisis pour être à portée de lancer depuis la berge et leur position exacte d'immersion a été repérée au GPS. Le choix du plan d'eau n'est pas non plus le fait du hasard : il s'agit du Pôle Départemental D'initiation à la Pêche et à la Nature. Un protocole de suivi et d'évaluation a été établi afin de tester l'intérêt de ces structures pour la pêche. Les animations effectuées régulièrement sur le site du PDIPN de Lamartine permettront en effet de comparer la réussite du temps de pêche autour de ces récifs artificiels au temps passé dans d'autres parties du lac. Des pêches d'échantillonnage et d'inventaire (électricité et filets) aux abords de ces structures permettront de compléter le diagnostic en

vérifiant leur colonisation par diverses espèces de poissons. Après une saison, les résultats devraient donner de précieuses informations sur l'intérêt de ces aménagements pour la pêche. S'ils sont positifs, les sites où de telles actions pourraient être bénéfiques seront étudiés et un programme de travaux à l'échelle de plusieurs plans d'eau pourrait en découler pour l'avenir.



Les récifs



# 2 euros POUR FAIRE UN HEUREUX

Offrez son 1<sup>er</sup> permis de pêche à un jeune de votre entourage

Jusqu'à 12 ans, la carte de pêche ne coûte que 2€

EN VENTE CHEZ TOUS LES DÉTAILLANTS DÉLIVRANT LA CARTE DE PÊCHE

## SITE INTERNET

### Des consultations de plus en plus nombreuses



[www.fede-peche31.com](http://www.fede-peche31.com)

La nouvelle version du site de la Fédération a maintenant 3 ans. Vous êtes nombreux à le visiter. Au top 5 des pages les plus consultées, nous avons :

- la réglementation du 31,
- les lacs de 2<sup>ème</sup> catégorie,
- les dates des lâchers,
- la carte des rivières de 1<sup>ère</sup>,
- les parcours de 1<sup>ère</sup> catégorie.

Le site est également visité à l'aide des nouveaux outils de communications actuels, en tête de liste, l'iphone, l'ipad puis les téléphones Android. Nous rappelons

à nos visiteurs que les parcours, les coins de pêche sur le site, disposent d'une vue par satellite à l'aide de Google Map. Vous pouvez trouver facilement ces secteurs à l'aide de votre GPS.



Carte Google Map

JE PÊCHE ! est une publication gratuite éditée par la Fédération des Associations Agréées de la Haute-Garonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
395 Route de Saint-Simon - 31100 TOULOUSE.  
Tél. : 05.61.42.58.64  
Ce journal ne peut être vendu.  
Conception et rédaction : Cominfo31 et Abso-Média.